

The background features a vibrant, abstract composition of overlapping circles in shades of purple, yellow, and orange. Scattered throughout are numerous water droplets of varying sizes, some reflecting light, creating a sense of depth and texture.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Coraasp
Coordination Romande des Associations
d'Action pour la Santé Psychique

www.coraasp.ch

LA CORAASP EN BREF

La Coraasp réunit plus de 25 organisations d'aide et d'entraide actives dans l'accueil, l'accompagnement et le développement de projets communautaires avec et pour les personnes souffrant de troubles psychiques et les proches. Elle fédère plus de 6000 personnes. Reconnue et soutenue, notamment, par l'Office fédéral des assurances sociales et Promotion Santé Suisse, la Coraasp élabore et met en œuvre des projets collectifs favorisant l'intégration sociale, la citoyenneté et la défense des intérêts des personnes atteintes dans leur santé psychique. Ses actions visent également à informer et à sensibiliser la population ainsi qu'à promouvoir la santé mentale au sein de la société.

Les actions et les messages de la Coraasp intègrent les savoirs spécifiques et complémentaires des personnes directement concernées par la maladie psychique, des proches et des professionnel·le·s de l'action psychosociale.

MEMBRES DU COMITÉ

PIERRE-ALAIN FRIDEZ
Président (conseiller national, Jura)

FERNANDO FIORI
Vice-président (A3 Jura, Jura)

CÉCILE COMINA
Membre (Croepi, Vaud)

JEANINE MORIER
Membre individuelle

NADIA NICOLI
Membre (Anaap, Neuchâtel)

DANIEL PRÉLAZ
Membre individuel

SUSANA RAMOS
Membre (Re-Pairs)

BLAISE ROCHAT
Membre individuel

PATRICK ROSSETTI
Membre (Centre Espoir, Genève)

LE MOT DU PRÉSIDENT

Depuis quelques temps, chaque année égrène son lot de mauvaises nouvelles, de difficultés économiques et de nouveaux conflits : à la pandémie de Covid-19 succèdent l'agression russe contre l'Ukraine, la crise énergétique, le réchauffement climatique, les problèmes de pouvoir d'achat en lien avec l'inflation, des rentes à la traîne et des primes de caisse-maladie en régulière augmentation ou encore tout récemment la chute de Crédit suisse. Le monde paraît plus instable, l'insécurité gagne du terrain et nombre de personnes déjà psychologiquement fragiles vivent difficilement ce contexte général incertain.

Aujourd'hui, plus que jamais, les prestations offertes par les différentes institutions et associations qui composent la Coraasp, l'engagement professionnel et plein de compassion de leurs équipes sont essentiels à l'écoute, au soutien et à l'assistance aux personnes en difficulté qui les sollicitent.

Pour mieux servir les associations et renforcer nos prestations, la Coraasp continue de se développer.

Je suis heureux de vous annoncer l'engagement en début d'année de Charlène Tripalo qui a repris les activités dévolues anciennement à notre directrice Stéphanie Romanens-Pythoud ainsi que la naissance en décembre dernier du Centre de compétence de la pair-aidance en santé mentale (CompASM), grâce au soutien de la Loterie romande, avec les engagements d'Andrea Ehretsmann et Corinne Tillet-Olivet.

Je terminerai mon propos avec une nouvelle importante : **le lancement de l'initiative sur l'inclusion**. Cette initiative populaire vise à assurer plus de respect pour les droits légitimes des personnes en situation de handicap. La récolte des signatures a débuté fin avril et cette initiative importante mérite notre engagement déterminé.

Chers et chères ami·e·s, ensemble nous sommes plus forts. Ensemble nous allons surmonter les circonstances anxiogènes du moment. Et après la pluie, vient toujours le beau temps.

Pierre-Alain Fridez
Président

LE REGARD DE L'ÉQUIPE SUR 2022

JEAN-MARC ALLAMAN

ANIMATEUR DE LA COMMISSION DE POLITIQUE SOCIALE



Vue de la Commission de politique sociale (Coposoc), l'activité 2022 de la Coraasp a été soutenue, à l'image de l'ouverture du CompASM (Centre de compétence de la pair-aidance en santé mentale), ou de la mise en place d'une nouvelle volée d'étudiant·e·s pairs praticien·ne·s en santé mentale.

La Coraasp semble bien visible par le public auquel elle s'adresse et par ses membres.

De son côté, la Coposoc, (composée des délégué·e·s d'organisations membres) affirme une forte représentativité des intérêts des personnes concernées par un trouble psychique et contribue ainsi activement à l'orientation de la politique sociale de la Coraasp.

CORINNE BERGUER

SECRÉTAIRE



2022 en quelques mots ?

Toujours dynamisme et investissement avec nos cours qui se sont étoffés et le nouveau programme mis en place pour leur gestion, nos newsletters qui intéressent toujours plus de personnes, l'arrivée d'un nouveau membre Coraasp, notre partici-

pation à la Mad Pride de Berne, notre assemblée générale à Genève, l'engagement de deux pairs praticiennes en santé mentale, notre Commission de politique sociale très investie ainsi que plein d'autres saines activités. Une belle équipe, bien impliquée et motivée. Merci à toutes et tous !

DEBRA LANFRANCONI ET CHLOÉ MEILLARD

CHARGÉES DE PROJETS SANTÉPSY



Du côté de Santépsy, l'année écoulée a vu la reprise des stands lors de plusieurs manifestations permettant ainsi d'aller à la rencontre de nos publics après quelques années d'absence en raison du Covid.

2022 a également été marquée par l'officialisation de la poursuite de la campagne jusqu'en

2024, lançant ainsi les préparatifs de cette nouvelle étape ! S'articulant autour de la diversité et de l'inclusion, Santépsy se réjouit, dans les 2 années à venir, d'œuvrer à la promotion de la santé mentale dans le but d'avancer, ensemble vers une société qui respecte, accepte et intègre les différences.

STÉPHANIE ROMANENS-PYTHOUD
DIRECTRICE



La Coraasp sort grandie de cette année 2022. Grandie en termes de membres avec l'arrivée de PositiveMinders, et d'équipe avec l'engagement de 3 nouvelles collègues, mais aussi en termes de projets et d'activités. Parmi les développements concrétisés en 2022, citons l'avènement du Centre de compétence de la pair-aidance en santé mentale, la proposition de nouveaux cours destinés spécifiquement

aux pairs-aidant-e-s, le lancement d'une nouvelle volée des Chemins du rétablissement, le début des préparatifs de la Mad Pride du 7 octobre à Lausanne... et bien d'autres encore. Autant d'évolutions qui nous enthousiasment, nous nourrissent et nous font grandir... et qui sont possibles grâce à l'engagement sans faille de l'équipe, du comité et des membres de la Coraasp. Merci à toutes et tous!

CHARLÈNE TRIPALO
RESPONSABLE DE PROJETS



Depuis plusieurs années, la Coraasp et ses membres œuvrent pour valoriser le savoir expérientiel des personnes concernées par des troubles psychiques. Grâce à la volonté et au soutien de ses membres et de la Loterie romande, la Coraasp a pu ouvrir en 2022, le Centre de compétence de la pair-aidance en santé mentale (ComPASM).

Je suis très heureuse de pouvoir coordonner ce centre et de travailler avec deux nouvelles collègues pairs praticiennes en santé mentale, Andréa Ehretsmann et Corinne Tillet-Olivet, depuis décembre. Découvrez les nouvelles prestations du ComPASM sur le site www.coraasp.ch.

CÉLINE VUILLAUME
RESPONSABLE DU SECTEUR FORMATION



2022, encore des changements... mais de beaux changements! Je suis heureuse de voir grandir l'équipe avec l'arrivée de notre collègue Charlène Tripalo et de voir également s'accroître le secteur formation et coaching en développant toujours plus de projets, de cours, de collaborations et de rencontres.

Tout cela grâce à une superbe équipe en constante évolution, dynamique, chaleureuse, ouverte aux échanges et pleine de bienveillance. Un grand merci à elle!

JEAN-PIERRE ZBINDEN
RESPONSABLE COMMISSION ART. 74



Placer les projets au centre, qu'ils soient personnels ou collectifs, mobilise et fédère autour de ceux-ci un large éventail de partenaires internes et externes à notre organisation. Cette dynamique permet de bénéficier de l'expertise autant des personnes

concernées, des proches et des professionnel·les que de celle de partenaires externes à notre organisation. Pouvoir d'agir et inclusion sociale ne sont pas que des concepts. Se rassembler autour de projets permet de leur donner vie!



POINTS FORTS 2022

SECTEUR COMMUNICATION

Organisée comme chaque année par la Coraasp et ses membres, en partenariat avec santéspsy.ch, **l'édition 2022 de la Journée mondiale de la santé mentale** s'est intéressée au récit de vie, sous la bannière **«C'est toute une histoire!»**. Le public romand a été invité à expérimenter la force du récit et à découvrir des histoires, des parcours et des témoignages individuels et collectifs sous diverses formes : œuvres d'art, vidéos, audios, récits, conférences, échanges en face à face, films.

L'évènement principal s'est tenu à Fribourg, pour marquer les 30 ans de l'Afaap, membre de longue date de la Coraasp. La manifestation s'est organisée dans le sillon d'une exposition autour de la santé mentale, construite avec les membres des organisations de la Coraasp. L'exposition proposait des œuvres, des témoignages et des ressources en plein cœur de la ville, sur une place très fréquentée. Les différents panneaux de l'exposition sont encore visibles sur le site de la Coraasp et seront repris à Lausanne, dans le cadre de la Mad Pride du 7 octobre 2023.

L'évènement a rencontré un beau succès et a reçu des échos favorables, notamment auprès des jeunes qui ont participé à un quiz exploratoire préparé par leurs enseignant·e·s. Il a aussi bénéficié d'une belle couverture médiatique avec notamment des articles dans le magazine Diagonales et dans

La Liberté, ainsi qu'une interview en direct lors du 12h30 de la RTS/La Première.

D'autres évènements en lien avec la thématique ont eu lieu à Genève, à Neuchâtel et en Valais.

La communication de la Coraasp, c'est aussi **4 newsletters par année adressées à plus de 230 partenaires, sans compter nos organisations membres!** C'est également de **nombreuses collaborations** pour sensibiliser la population et promouvoir la santé mentale, notamment avec :

- PositiveMinders pour les Journées de la schizophrénie
- L'association Mad Pride Suisse pour l'édition qui a eu lieu à Berne et qui a réuni quelque 4'000 personnes
- L'association Re-Pairs et le CHUV pour la Journée de la pair-aidance professionnelle
- La fondation As'Trame et le Canton de Neuchâtel pour la journée de réflexion sur le thème «Enfants de parents en souffrance psychique, quel soutien apporter?»

SECTEUR POLITIQUE SOCIALE

La Commission de politique sociale (Coposoc) propose des actions et des analyses à la direction et au comité de la Coraasp. En 2022, elle s'est réunie cinq fois.

La Coposoc a principalement débattu de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). En mars, le Comité de cette convention rendait son premier rapport sur l'application du texte par la Suisse... et pointait les nombreux manquements de notre pays en la matière. Dans ce contexte, **la Coposoc s'est déterminée à promouvoir la CDPH en se focalisant sur les articles qui touchent particulièrement les personnes vivant avec un trouble psychique** : l'article 9 qui aborde les questions d'accessibilité, l'article 25 qui concerne la santé, l'article 26 qui traite d'adaptation et de réadaptation, l'article 27 qui parle de travail et d'emploi, l'article 28 qui développe la question du niveau de vie adéquat et de la protection sociale, et l'article 29 qui concerne la participation à la vie politique et à la vie publique.

La Coposoc a choisi de rédiger pour chacun de ces articles **des lettres politiques dans lesquelles elle formule des revendications pour l'application de la CDPH** et de son protocole facultatif à l'adresse des candidat·es aux élections fédérales de 2023. L'objectif est d'inciter ces dernier·ère·s à intégrer les améliorations demandées dans leurs programmes de campagne, dans l'idée qu'ils et elles œuvrent ensuite pour améliorer concrètement l'application de la CDPH s'ils et elles sont élu·es.

En 2022, la Coposoc a été attentive à la préparation de **l'initiative pour l'Inclusion** par Inclusion-Handicap et Agile.ch. Cette initiative pour laquelle la récolte de signatures a officiellement débuté le 27 avril 2023 est particulièrement importante pour les membres des organisations de la Coraasp. A ce jour, la participation politique des personnes en situation de handicap en Suisse n'est garantie que dans quelques cantons. Il reste donc encore du chemin pour que les droits politiques de toutes les personnes en situation de handicap soient respectés au niveau fédéral et dans tous les cantons.

La Commission a également suivi les débats sur le calcul du taux d'invalidité pour l'Assurance-Invalidité. Elle a noté qu'à fin décembre 2023, le Conseil Fédéral devrait avoir adapté les bases utilisées pour ce calcul.

SECTEUR FORMATION

L'année 2022 a ouvert la voie à de **nouveaux cours Coraasp destinés essentiellement aux pair-aidant·e·s (PA) en santé mentale**. Un·e PA est une personne qui a acquis un savoir basé sur l'expérience de la maladie psychique et du rétablissement et qui s'engage auprès de personnes qui rencontrent des difficultés similaires. Les pairs-aidant·e·s peuvent s'engager dans l'accueil et l'animation d'activités et/ou dans de l'accompagnement individuel.

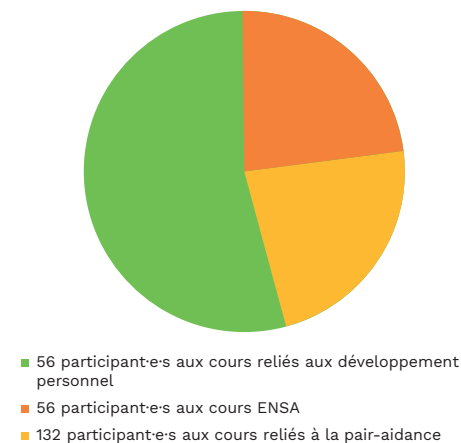
Une journée dédiée à la réflexion sur la pair-aidance au sein des organisations de la Coraasp a rassemblé plus de 40 personnes, pairs-aidant·e·s animateur·trice·s et professionnel·le·s. A l'issue de cette journée, une liste de recommandations et de bonnes pratiques a pu être dressée, ainsi que celle des besoins en formations des PA. Un groupe a été constitué pour poursuivre ce travail.

En plus de ces nouveaux développements, **7 cours de développement personnel**, ouverts à toutes et tous, ont été proposés, ainsi que **4 cours de secouristes en santé mentale (ENSA)** pour les membres de la Coraasp.

Par ailleurs, de plus en plus de cours sont pensés pour être donnés à deux voix, un·e pair praticien·ne ou un·e professionnel·le afin d'amener des expertises complémentaires et enrichissantes.

Grâce au soutien de l'Etat de Vaud, la Coraasp a pu démarrer les préparatifs pour une **nouvelle volée des cours «Découvrir les chemins du rétablissement»**. Au total, 92 personnes ont envoyé leur dossier et, parmi elles, 20 personnes ont été sélectionnées. Les cours ont débuté en mars 2023. Au fil des 17 jours proposés, les participant·e·s seront invité·e·s à revisiter leur parcours, à construire leur propre récit de rétablissement et à constituer leur malle aux trésors personnelle. Ce programme constitue un pré-requis pour suivre la formation certifiante de pair praticien·ne en santé mentale à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL).

Participation aux cours Coraasp 2022



CONTRAT DE PRESTATION OFAS-AI

Les 9 organisations partenaires au contrat de prestations OFAS-AI (art. 74 LAI) ont tenu 6 séances en 2022.

Au chapitre des bonnes nouvelles, **cette année a vu démarrer l'audit de satisfaction autour de la thématique de la pair-aidance**. En vue de cet audit, un groupe de travail constitué notamment de personnes concernées a révisité et adapté le texte présentant les différentes formes de pairage et a élaboré les questionnaires qui permettront de récolter les données. Ce groupe participera également à la rédaction du rapport en 2023.

Toujours concernant la pair-aidance, si le projet pilote de Centre de compétences de la pair-aidance en santé mentale a été salué par l'Ofas, celui-ci a refusé de le subventionner. Grâce à la Loterie romande et à une réduction de la subvention perçue par chaque partenaire au contrat Ofas, ce centre pourra malgré tout voir le jour. Les premiers engagements ont été effectués en fin d'année 2022.

Concernant le prochain contrat de prestation OFAS-AI pour la période 2024-28, hormis une prise en compte du renchérissement, le gel des subventions est prolongé jusqu'en 2028. Pour faire suite au rapport critique de l'ONU sur la mise en œuvre de la Convention de l'ONU sur les personnes handicapées (CDPH) par la Suisse, l'Ofas exige pourtant une mobilisation des organisations de l'article 74 pour améliorer la situation, mais ceci sans affecter aucun moyen financier, pas même les économies de plusieurs millions faites à travers les réductions de subvention opérées ces dernières années.

En 2019, la Commission article 74 avait posé une stratégie sur 3 axes pour la Coraasp : renforcer la communication, développer les cours à destination spécifique des pairs, mettre en place un centre de compétence de la pair-aidance en santé mentale. Fort heureusement, des partenaires ont pallié au manque de soutien de la Confédération. Avec eux et l'ensemble des membres et des secteurs de la Coraasp, **la Commission article 74 a pu réaliser les orientations fixées**. Pour ce faire, les organisations de l'article 74 se sont mobilisées, ont fait preuve de créativité et apporté un soutien financier.

LES PROJETS EN PARTENARIAT

2022 a été une année de renforcement pour Santépsy, la campagne de promotion de la santé mentale des cantons latins, menée sur mandat de Promotion Santé Suisse, pour laquelle la Coraasp est le partenaire opérationnel : renforcement de l'identification de Santépsy en tant que ressource en santé mentale et renforcement des messages principaux des étapes précédentes de la campagne. **Santépsy a également développé son axe de formation et de sensibilisation des professionnel-le-s non spécialistes de santé mentale**. Des ateliers pour les personnes qui travaillent avec des seniors ont été proposés dans l'ensemble des cantons. Des formations ont également été proposées à des professionnel-le-s qui accompagnent les personnes sans emploi dans le cadre de la campagne «Santé mentale, chômage et non emploi», celle-ci s'étant poursuivie en 2022.

2022 a également marqué la fin du projet de promotion de la santé mentale des enfants de moins de 4 ans, pour lequel la Coraasp a aussi œuvré comme partenaire opérationnel. Cette année, une grande part du projet a été consacrée à **l'élaboration, la publication et la diffusion d'un cahier de référence pour la promotion de la santé mentale des 0-4 ans à l'attention des professionnel-le-s**. Ce document est venu compléter la formation en 4 modules (un module de base et 3 modules complémentaires) déjà proposée dans 5 des cantons romands. L'ensemble de ces offres rencontrent un franc succès et leur diffusion se poursuivra à travers Santépsy. La Coraasp est très reconnaissante d'avoir pu participer à ce projet extrêmement stimulant et innovant.

La collaboration avec le Réseau Santé Psychique Suisse (RSP) initiée en 2020 s'est poursuivie en 2022. Elle s'est même intensifiée à travers deux grands événements :

- Le congrès du Graap, consacré à la thématique des proches, co-organisé par le Graap, la Coraasp et le RSP et proposé pour la première fois en deux langues, français et allemand ;
- La Mad Pride, qui a enfin pu se dérouler en juin à Berne.

En parallèle, la Coraasp a poursuivi ses activités de relecture et de diffusion en Suisse romande de la version française des newsletters et informations du RSP.

En 2022, **la Coraasp a par ailleurs intégré le groupe d'accompagnement du prochain rapport national sur la santé de l'Observatoire Suisse de la Santé (OBSAN)**. Le rapport sera consacré à la santé mentale et sera publié en 2025. A ce titre, elle a une fonction de conseil tout au long du processus d'élaboration du document et participera activement aux travaux de relecture du texte.

PERS- PECTIVES 2023

SECTEUR COMMUNICATION

En 2023, le secteur Communication de la Coraasp sera largement occupé par **l'organisation de la Mad Pride qui se tiendra le 7 octobre à Lausanne**. Pour le compte de l'Association Mad Pride Suisse, dont elle est co-fondatrice et membre du comité, la Coraasp coordonne toute la mise en place de la manifestation.

Une charge et une responsabilité de taille, mais extrêmement riche et motivante, tant l'évènement stimule la créativité des nombreux partenaires. La Mad Pride bénéficie aussi du soutien de nombreuses instances, dont l'Etat de Vaud, la Ville de Lausanne, le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées et les campagnes de promotion de la santé mentale Santépsy et Wie geht's dir.

Comme lors des éditions précédentes, la Mad Pride 2023 prendra la forme d'une parade dans les rues lausannoises mais, pas uniquement. **Le défilé sera suivi de concerts, de spectacles et d'animations socio-culturelles**. L'objectif est d'inviter la population à explorer d'une manière différente la santé mentale, d'échanger avec les personnes atteintes dans leur santé psychique et de découvrir les ressources existantes.

Dans cette perspective, la Mad Pride sera précédée d'une campagne numérique proposant des témoignages, des chiffres et informations clés, des ressources, des initiatives et projets au service de la santé mentale. Une exposition extérieure sur la santé mentale destinée au grand public sera en outre installée sur une place lausannoise et dans d'autres villes.

SECTEUR POLITIQUE SOCIALE

En 2023, la finalisation et la diffusion des lettres politiques (voir page 8 pour plus de détails) sera au cœur de l'action de la Commission de politique sociale (Coposoc) de la Coraasp.

En outre, dans la mouvance de l'initiative pour l'Inclusion, **la Coraasp encouragera activement la signature de l'initiative tout au long de l'année**, à travers la diffusion d'informations dans ses newsletters et lors de ses différents évènements, notamment lors la Mad Pride du 7 octobre à Lausanne. La Coposoc poursuivra quant à elle son rôle de défense des droits des personnes en situation de handicap.

La Coposoc rappelle par ailleurs qu'elle est un groupe de réflexion ouvert à l'ensemble des membres de la Coraasp, et que chacun·e peut manifester son intérêt à y participer via un contact avec le secrétariat Coraasp.

SECTEUR FORMATION

Pour accompagner le développement de la pair-aidance en Suisse romande, **la Coraasp va poursuivre l'élargissement de son offre de cours destinés plus spécifiquement au pairs-aidant·e·s.** Pour 2023, ce sont 9 cours en lien avec la pair-aidance qui seront proposés. Ces cours permettront aux participant·e·s de renforcer leurs compétences pour animer des groupes et des activités ou pour accompagner des personnes au sein des associations membres ou partenaires de la Coraasp.

La Coraasp souhaite également ouvrir de nouvelles perspectives et répondre à un besoin exprimé à plusieurs reprises en proposant de la formation continue à l'attention des pair praticien·ne·s en santé mentale (PPSM). L'objectif est de pouvoir proposer une première formation continue pour les PPSM en 2023.

Grâce au partenariat étroit avec l'association Re-pairs et l'engagement de deux PPSM pour le nouveau Centre de compétence de la pair-aidance en santé mentale, **les cours en lien avec la pair-aidance pourront être construits avec ces expert·e·s du vécu et selon les besoins qu'ils et elles peuvent identifier mieux que quiconque.** Leur collaboration pourra par ailleurs également être mobilisée pour d'autres cours.

CONTRAT DE PRESTATIONS OFAS-AI

Le contrat de prestation OFAS pour la période 2024-27 posera sans doute un défi à la Coraasp et à ses partenaires article 74. En effet la Coraasp tient à la poursuite du Centre de compétence de la pair-aidance en santé mentale (CompASM), celui-ci s'inscrivant pleinement dans la vision de la Coraasp et des orientations fixées par l'Ofas pour 2024-27.

Dans cette optique, les partenaires au contrat de prestation ont participé à son financement en 2022 et 2023 à travers une retenue extraordinaire de 1% sur leur subvention. Avec le gel des subventions pour le prochain contrat, la Coraasp devra examiner comment assurer le financement supplémentaire qu'elle escomptait de l'Ofas pour assurer le développement du CompASM. Rappelons que l'Ofas avait soutenu son lancement mais exige maintenant son financement par d'autres biais.

LES PROJETS EN PARTENARIAT

La Coraasp poursuit son partenariat opérationnel avec les cantons latins pour mener la campagne de promotion de la santé mentale Santépsy. **En 2023 et 2024, la campagne s'adresse plus spécifiquement aux personnes en situation de vulnérabilité.** Avec une rubrique «Santé mentale, diversité et inclusion», Santépsy propose informations, conseils et ressources pour prendre soin de sa santé mentale dans l'optique de contribuer à faire évoluer les représentations sociales de ces différences par une meilleure com-

préhension mutuelle. La part belle est faite aux témoignages avec la diffusion progressive d'une trentaine de vidéos sur le site et les réseaux sociaux. Des actions auprès des professionnel·le·s sont également prévues afin de les sensibiliser à leur rôle pour promouvoir la santé mentale des personnes qu'ils et elles accompagnent et pour mieux les outiller. La Coraasp est toujours aussi reconnaissante et motivée par cette campagne et la confiance que les cantons latins et Promotion Santé Suisse lui accordent.





REMERCIEMENTS

La réalisation des projets, activités et prestations de la Coraasp, ainsi que son rayonnement en Suisse romande, sont possibles uniquement grâce à l'engagement et au soutien de multiples acteur·trice·s. Nous tenons à remercier chaleureusement :

- Nos organisations membres, les membres du comité et des commissions internes de politique sociale et du 10.10
- Les cantons latins réunis au sein du groupe de travail santé mentale et, tout particulièrement, Mme Alexia Fournier Fall et le Dr Claude-François Robert, respectivement, coordinatrice et président de la Commission de prévention et de promotion de la santé des cantons latins
- Nos partenaires de différents projets tels que le Réseau Santé Psychique Suisse, l'Association Re-pairs, le Graap-Fondation, la Haute école de travail social et de la santé Lausanne, Inclusion Handicap, Agile, les Forum Handicap cantonaux, l'Association romande et la Fondation Pro Mente Sana
- La Haute école de travail social et de la santé Lausanne, la Haute école de travail social Fribourg, l'Université de Genève (CAS en promotion de la santé), la Fondation As'trame, l'Observatoire suisse de la santé, le Département de psychiatrie du CHUV et l'ARPIH de leurs sollicitations dans divers contextes
- L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), tout particulièrement Mr Chin By Eap, la Fondation Promotion Santé Suisse (PSCH), en particulier Mme Chloé Saas et Mrs Reto Kälin et Michael Muller, et le Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud, en particulier Mmes Anouchka Roman et Virginie Moritz Zurcher, de leurs partenariats et de leurs engagements financiers
- La Loterie Romande de son appui financier pour le développement du Centre de compétence de la pair-aide en santé mentale (ComPASM)
- La Fiduciaire AIGC, tout particulièrement Mme Sandrine Ayer et Mr Chany Schmid, de leur précieuse collaboration
- Tous ceux et toutes celles sans qui nous ne pourrions mener notre action et que nous ne pouvons nommer ici de façon exhaustive

NOS MEMBRES

ABA, A-cube, Aetoc, AFS Berne-Neuchâtel, Ajaap, Afaap, Anaap, ATB&D, AVEP, A3 Jura, Centre-Espoir, Croepi, Emera, Graap-Association, Graap-Fondation, L'Expérience, L'îlot, Le Relais, Parole, Patrouille des sentiers, Pinos, PositiveMindors, Re-pairs, SchiSme, SISP SA, Synapsespoir, Trajets.

Pour obtenir une liste à jour de nos membres, merci de vous référer à notre site internet

CONTACTS

CORAASP

Coordination romande des associations
d'action pour la santé psychique

Avenue de la Gare 52
1003 Lausanne

info@coraasp.ch

Partenaire de



021 311 02 95
(mardis et jeudis de 14h à 17h)

www.coraasp.ch

Avec le soutien de

